



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Joseph Anglade
LEZIGNAN-CORBIERES



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2022
APPROFONDISSEMENT

Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 9 novembre 2023

Début de séance : 17h35

24 personnes présentes jusqu'à 18h00, puis 25. Corum atteint. Voir liste des membres présents en annexe.

M. Vanwollegghem (Principal du collège) propose d'ajouter le point n°11 à l'ordre du jour sur le règlement intérieur lors des APPN (activités d'orientation) proposé par les professeurs d'EPS.

Points abordés au CA :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du PV du CA du 28/09/2023
3. Adoption du règlement intérieur du CA
4. Vote relatif à la commission permanente
5. Mise en place des commissions
6. Vote des tarifs de demi-pension élèves 2024
7. Vote des tarifs tickets commensaux 2024
8. Vote des tarifs pour dégradations/photocopies 2024
9. Vote convention atelier relais 2023/2024
10. Contrat de prêt à usage Nicolas Entretien (doseur T Windose 40LL -SRH)
11. Règlement intérieur pour la pratique des APPN (activités CO : Course d'Orientation)
12. Questions diverses

Réponses apportées par M. Vanwollegghem aux différents points abordés :

1. Secrétaires de séance : Mme Aparici et M. Lécubain
2. Vote d'approbation du précédent CA : 0 contre, 7 abstentions, 17 pour
3. Vote d'approbation du règlement intérieur : unanimité oui
4. Vote relatif à la commission permanente : 0 contre, 3 abstentions, 21 pour. M. Vanwollegghem précise que si on crée une, la commission devient un organe délibératif.
5. Remerciement du chef d'établissement sur la mise en place des commissions avant le CA (gain de temps). Vote à l'unanimité
6. Concernant les tarifs de demi-pension élèves, M. Vanwollegghem explique qu'il n'y a pas eu d'augmentation du tarif des repas depuis 4 ans (pour ne pas rajouter de l'inflation à l'inflation). Vote à l'unanimité
7. Pas d'augmentation non plus concernant les tarifs tickets commensaux depuis 4 ans. Vote à l'unanimité

8. Idem pour les dégradations/photocopies. Vote à l'unanimité
9. Concernant la convention de l'atelier relais, M. Vanwollegem précise que l'on pourrait recevoir des élèves des collèges de Saint Nazaire, Coursan, Narbonne et Rosa Parks. Le dispositif est connu par ces établissements mais il n'est pas utilisé. Ce n'est pas seulement dû à des problèmes de transport car le collège Rosa Parks est tout près du nôtre... De plus, un transport est possible de Saint Nazaire via le Lycée Ferroul. On note une incompréhension avec le collège de Rosa Parks.
Question posée par Mme Roussel : pourquoi n'y a-t-il pas d'élèves de 6^{ème} à l'atelier relais ?
M. Sidibé répond que c'est spécifié par la commission d'admission.
M. Gouiffes propose de corriger une erreur Mme au lieu de M.
M. Lécubain propose de rajouter le tarif horaire qui est de 44 euros et de rajouter le symbole € au total de 14784. Vote à l'unanimité
10. Concernant le contrat de prêt à usage Nicolas Entretien : M. Coupé précise qu'il s'agit d'un contrat prévoyant la mise à disposition gratuite par l'entreprise Nicolas Entretien d'un matériel de dosage pour la centrale de dilution installée au SRH (Service de Restauration et d'Hébergement). Le collège s'engage en contrepartie à s'approvisionner en consommables auprès de ladite entreprise. Vote à l'unanimité
11. Concernant le règlement intérieur pour la pratique des APPN (activités CO : Course d'Orientation). Ces activités sont proposées exclusivement aux élèves de 6^{ème} et 3^{ème}. Vote de ce règlement intérieur : 0 contre, 1 abstention, 24 pour
12. Les questions diverses sont regroupées et abordées en 4 parties

Questions déposées par la liste parents Mme BREIL :

- 1) Accès au CDI : essayer de favoriser ou prioriser l'accès aux élèves qui ont un exposé à faire. Ils doivent faire la démarche d'aller voir la documentaliste et ce n'est pas nécessaire d'y aller en groupe.
- 2) Des représentants parents d'élèves sont venus manger au restaurant scolaire. Ils ont pu constater que la qualité et la quantité étaient au rendez-vous. Mais tous les élèves ne prennent pas une entrée, le plat, le dessert et le fruit. Est-il possible d'avoir un féculent le vendredi pour les élèves qui sont en section sportive, puissent avoir suffisamment d'énergie pour l'après-midi ? Oui, mais ce ne sera pas un ajout de féculent mais un déplacement d'un autre jour de la semaine.
- 3) Est-il possible, pour les représentants parents d'élèves, d'utiliser l'outil Pronote pour mieux communiquer avec tous les parents d'élèves. M. Sidibé : oui c'est possible avec contrôle par un superviseur tout en limitant la quantité de messages. Retour aux parents si message non validé par le superviseur. Il précise que Pronote touche environ seulement 30 % des personnes à qui on l'envoie (vérifiable avec accusé de réception)
- 4) Papillomavirus : seulement 13 élèves volontaires pour se faire vacciner dans tout le collège. Certains l'ont fait avec le médecin de famille. La vaccination se fera à l'infirmerie le 20 novembre de 13h30 à 14h30. Le carnet de santé sera obligatoire pour se faire vacciner. Dans le cas où les parents sont d'accord mais pas l'élève, c'est la décision de l'élève qui prime. Le déroulement se fera comme suit : entretien avec un médecin, vaccination, puis 15 min de repos.
- 5) Qu'est-ce qui est mis en place suite aux évaluations nationales ? Les groupes de devoirs faits inclusifs, le soutien et approfondissement en 6^{ème}, le dispositif pour les non-lecteurs. Mme Breil demande si pendant les vacances scolaires le dispositif vacances apprenantes fonctionne. Réponse de M. Vanwollegem : non car il n'y a pas de personnel disponible.
- 6) Est-il possible de mettre en place des élections en ligne ? Un vote électronique via Pronote pourrait être mis en place l'année prochaine. M. Coupé dit que la version papier représente 2 jours de travail en temps cumulé pour Mme Rahim (secrétaire de Direction) pour un coût financier de 350 € papiers et enveloppes compris. De plus, une quantité importante de papiers et d'impression serait économisée. Ce dispositif de vote électronique ne concerne que celui des parents.

- 7) Concernant le dispositif anti harcèlement, Mme Do-Cabo-Almeida (CPE) présente le dispositif pHARe mis en place dans notre établissement : 32/33 élèves ambassadeurs ont été formés, supervisés par quelques adultes, à l'occasion de la journée anti harcèlement, un dress code bleu, des bracelets ont été distribués à tous les élèves, une exposition et une boîte aux lettres ont été installées, une astreinte et un passage dans toutes les classes ont été réalisés.
- 8) Au niveau du Contrôle sécurité, des caméras fonctionnent, le portail de service a été réparé, M. Bessière (agent d'accueil) demande aux personnes extérieures à l'établissement de compléter le cahier dédié à cela. Des badges vont être rapidement mis en place. M. Gasparini (représentant du Département) précise que nos besoins supplémentaires en sécurité proposé par M. Goutay, risquent d'impacter les autres demandes de travaux car l'enveloppe dédiée au collège n'est pas extensible. Il sera à nous de prioriser nos travaux.
- 9) Est-il possible de faire passer le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) aux élèves qui le souhaitent par la Croix rouge par exemple ? M. Sidibé répond que les gestes qui sauvent (GQS, 2h/ ½ groupe) sont déjà en place grâce à la compétence de certains collègues. Le niveau 4^e jusqu'en décembre ensuite le niveau 5^e. 30 élèves volontaires du niveau 3^e seront formés au PSC1 par la suite.
- 10) Est-il envisageable d'installer des panneaux solaires sur les toitures du collège afin de réduire la facture énergétique ? M. Gasparini répond que c'est une question pertinente et que le Département est en train de mener une étude sur plusieurs établissements simultanément afin d'optimiser le coût global. Une étude sur notre collège est à venir.

Arrivée de Mme Guillot à 18h.

Questions déposées par la liste parents Mme BOUKACEM :

- 1) Concernant l'accès des élèves au CDI : réponse déjà formulée précédemment.
- 2) Est-il possible de diffuser le compte-rendu de chaque CA (Conseil d'Administration) sur le site du collège et l'ENT (Environnement Numérique de Travail) ? Réponse oui.
- 3) Laura Almeida (CPE) précise que l'accès à la salle d'étude est possible pour tous les élèves sauf de 11h à 12h car les assistants d'éducation sont réquisitionnés pour le passage des élèves au restaurant scolaire.
- 4) Est-il possible pour des élèves de régime vert qui travaillent ensemble d'avoir accès à la salle d'étude avant ou après les heures de cours ? Mme Do-Cabo-Almeida répond que non. En revanche, il est possible pour un élève de régime rouge d'y accéder. Pour cela, les parents doivent signer des décharges régulières.
- 5) Un sondage est joint au PV du CA précédent.

Questions déposées par la liste des enseignants M. GUEYDAN :

- 1) Mme APARICI lit une petite présentation réalisée par les membres de cette liste.
- 2) Sera-t-il possible de voter à bulletin secret quand la demande sera faite par un membre du CA ? Oui si vous nous prévenez à l'avance. M. Gouiffes répond que c'est impossible de prévoir cela à l'avance. Finalement, M. Vanwollegem est d'accord pour qu'une urne et des papiers de vote soient disponibles à chaque CA.
- 3) Est-ce que l'on pourrait utiliser des badges pour le passage au restaurant scolaire ? M. Coupé (Gestionnaire) répond que cela est à l'étude mais dépend de plusieurs facteurs, notamment comptables et financiers. Il subsiste une incertitude dans l'interfaçage des logiciels tiers avec le futur applicatif OP@LE. Ce dernier oblige par ailleurs à recourir à des applicatifs étatiques pour certains aspects comptables rendant superflu l'achat d'un logiciel comprenant des applicatifs en doublon qui ne pourront pas être utilisés. Enfin, il précise que le coût annuel dépend du nombre d'élèves auquel il faut ajouter le coût important de l'investissement initial pour l'acquisition du matériel. Il précise par ailleurs que l'appel est aussi possible sur Pronote, mais que des

problèmes de Wifi dans le couloir persiste, en dépit de nombreuses relances et signalements auprès du prestataire informatique du département. M. Lécubain insiste sur cette solution à moindre coût. Il suffit pour cela de résoudre le problème de Wifi ou de tirer un câble réseau.

M. Gasparini précise que ce n'est pas facile de trouver une solution viable. Le collège de St Nazaire possède un système onéreux qui fonctionne, mais celui de Coursan (également onéreux) n'a jamais fonctionné. Dans d'autres endroits, un dispositif biométrique (lecture d'empreinte de la main) fonctionne de façon aléatoire.

M. Gouiffes précise que cela permettrait de gagner un poste de surveillant sur le temps du repas. M. Coupé conteste cette idée reçue puisque la mise en place de ce type de matériel impose la présence continue d'un personnel dédié à la résolution des problèmes d'oublis de cartes, de distributeur de plateaux coincé, de problèmes de lecture d'empreintes palmaires...

- 4) La mise en place de badges visiteurs sera bientôt opérationnelle.
- 5) Peut-on connaître à l'avance la date de la prochaine commission « menus » ? Elle aura lieu la première quinzaine de décembre.
- 6) Peut-on mettre en place un groupe de travail pour les modifications à apporter au règlement intérieur ? Oui, mais les résultats doivent être communiqués avant février 2024. Date retenue pour renouveler les carnets de correspondance pour la prochaine rentrée scolaire.
M. Vanwollegem précise que le service juridique du Rectorat propose une relecture gratuite. Il ajoute qu'il faut faire très attention quant à la précision des interdictions et être prudent face aux personnes procédurières.
- 7) M. Gouiffes renouvelle sa demande d'abandonner Google comme moteur de recherche par défaut au collège, conformément à la loi votée l'année dernière et qui rend non-conforme au RGPD et à la doctrine cloud de l'État l'utilisation de Google. Plusieurs demandes ont été faites dans ce sens auprès de notre prestataire Cogitis de notre parc informatique, mais sans résultat. M. Vanwollegem précise que cela ne concernera que le réseau pédagogique.
- 8) L'année dernière, un groupe a travaillé sur la mise en place de caméras dans le collège. Qu'en est-il ? M. Coupé répond qu'au niveau financier, cela a été validé en juillet, mais qu'au niveau administratif, une demande aurait dû être déposée par le département à la préfecture de l'Aude lors de l'installation des premières caméras au collège, ce qui n'a pas été fait à l'époque. Le service travaux-collèges a monté un dossier type pour le collège Émile Alain auprès de la préfecture et attend la validation définitive. Sur la base de ce travail, une régularisation générale des collèges équipés en vidéo protection sera engagée par ce même service. L'installation de nouvelles caméras devra à son tour faire l'objet d'une validation par la commission siégeant en préfecture. Ces délais incompressibles se comptent en mois.

Questions déposées par la liste des enseignants FSU et sympathisants :

- 1) Pourquoi le Greta occupe une salle de classe amiantée (A116) interdite pour les enseignants du collège ? M. Vanwollegem précise que les 3 établissements du secteur (Joseph-Anglade, Rosa Parks et Ernest Ferroul) ont été favorables à l'accueil d'adultes par le biais du Greta dans nos établissements. Les horaires et les entrées/sorties des adultes qui viennent en formation ont été décalés afin de ne pas perturber nos élèves. Cette salle était déjà un peu utilisée par les clubs. Le Département ne veut pas faire de travaux pour l'instant.
- 2) Des problèmes récurrents liés à certains travaux dans le collège. Nous attendons que le Département intervienne. Un cahier pour signaler les problèmes de travaux existe. N'importe qui peut le compléter à la loge. Un message devrait être envoyé via Pronote à tout le monde afin d'informer les nouveaux collègues et de le rappeler aux autres. M. Coupé précise que la demande des travaux importants est faite régulièrement au Département et que des investissements ont déjà eu lieu récemment (réfection complète des salles de classe du secteur de français à l'été 2022, remplacement de 10 volets + moteurs par l'entreprise Labeur à la rentrée 2022), mais qu'ils ont eux aussi des contraintes budgétaires. M. Gasparini ajoute que 200 000 € ont été dépensés pour notre collège l'année dernière. De plus, une planification des travaux est mise en place pour les 28 collèges du département et le questionnaire ad hoc a été

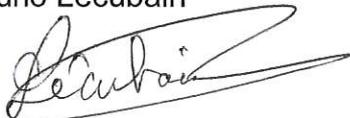
validé par le conseil d'administration du 03/07/2023. La chaufferie du bâtiment A doit être remplacée et cela représente un coût important.

- 3) Le nombre d'enseignants du premier degré impliqués dans le Pacte (missions supplémentaires pour des enseignants volontaires, en échange de hausses de salaires) est au nombre de 11 pour 16 parts.
Le nombre d'enseignants du second degré impliqués dans le Pacte) est au nombre de 14 pour 26 parts.
- 4) Qui a la responsabilité de l'appel lorsque Pronote ne fonctionne pas ? Dans ce cas-là, un appel papier doit être effectué par l'enseignant, qui le confie à un élève pour le déposer dans la foulée à la vie scolaire. Une information pour rappeler la démarche à suivre sera envoyée via Pronote à tous les enseignants très prochainement.
- 5) Pourra-t-on l'année prochaine avec du chauffage dans les salles de cours dès la première heure après les vacances de Toussaint (contrairement à cette année : chauffage mis en place seulement quelques jours après). M. Coupé répond que Véolia est venu 4 jours avant la rentrée de Toussaint l'année dernière. Cette année, le département a coordonné la remise en chauffe des 28 collèges entre le 06/11 et le 07/11/2023. Concernant le collège Anglade, le chauffage a été mis en route le 7 novembre après-midi. Il précise que c'est un sujet qu'il évoque très régulièrement avec le service travaux-collèges du Département et que plusieurs réunions techniques ont déjà eu lieu depuis le printemps. Plusieurs autres réunions ont été programmées à ce sujet dans les prochaines semaines.
- 6) Problèmes de bancs pour nos élèves, non fixés au sol et dangereux dans la cour de récréation. M. Escanuela (agent chef) : certains ont déjà été retirés. Les autres le seront bientôt. L'entreprise qui a fait l'enrobé dans la cour de récréation, devait faire en même temps des plots sous le revêtement afin de fixer les bancs. Malheureusement, cela n'a pas été fait. Sans solution pour l'instant. Un projet sur le bien être incluant l'achat des bancs va être déposé cette année afin de bénéficier d'une enveloppe budgétaire spéciale.
- 7) Problème des barrières renversées dans la cour de récréation. M. Vanwollegghem informe que par grand vent, il arrive que certaines barrières se renversent. M. Escanuela rajoute que certains élèves qui cherchent à s'échapper du collège les font tomber également. M. Lécubain propose de rajouter quelques barrières à poser perpendiculairement aux autres, afin de rigidifier l'ensemble.
- 8) Nous manquons d'information sur les sanctions à l'encontre de l'élève qui a tenu des propos diffamatoires contre des enseignants. M. Vanwollegghem précise que cette élève passera très prochainement en conseil de discipline. M. Lasnel regrette le manque d'information à ce sujet et l'absence de mesure conservatoire qui aurait pu être envisagée.
A l'issue du prochain CA, il y aura un pot offert par le collège.

Clôture de la séance : 18h46

Le secrétaire de séance

Bruno Lécubain



Le Principal

Stéphane Vanwollegghem

